

amener à modifier une attitude fort compréhensible. Pour y parvenir, il faudrait trouver des cadres qui pour une raison ou pour une autre, soient disposés à vivre dans le Nord ou à s'installer dans une région à croissance lente ou encore à tirer partie des stimulants offerts. D'une manière générale, il faut aussi qu'il y ait certains avantages de base, des transports adéquats, la proximité de la ressource en question ou d'autres facteurs favorables qui viennent s'ajouter à la stimulation gouvernementale.

J'espère qu'au cours des prochaines semaines le ministre s'emploiera à négocier avec l'Ontario une nouvelle entente portant sur le développement rural, surtout en ce qui concerne le nord de l'Ontario. A cause des changements de gouvernement on attend depuis un an pour renouveler cette entente qu'il faudrait conclure de toute urgence. En fait, les crédits en cause sont peut-être modestes mais leurs effets seraient immenses sur des douzaines de localités rurales. J'espère donc que le ministre veillera à ce que l'entente soit renouvelée car, je le répète, elle sera bénéfique pour les localités rurales surtout dans le domaine agricole, les opérations forestières de petite envergure, les boisés, les opérations minières de moindre importance, les bandes indiennes, l'industrie touristique et d'autres développements connexes.

Quand nous élaborons une politique de développement rural, il importe au premier plan de ne pas prévoir uniquement des stimulants comme ceux que nous propose la loi que nous étudions présentement, mais cette politique doit aussi viser essentiellement à implanter des industries dans les régions à croissance lente. Je rappelle, par exemple, qu'il y a quelques semaines, le gouvernement fédéral a décidé d'établir la raffinerie d'uranium Eldorado dans la région d'Algoma, tout près des gisements du minerai. Cette décision découle d'une promesse faite par le parti libéral qui au cours de la campagne électorale, s'était engagé à implanter les usines de transformation près des sources d'approvisionnement. Pour nous, cela se traduira par la construction d'une usine de traitement et de raffinage d'uranium dans la région d'Algoma. Pour les gens de l'Ouest, cela signifie le développement d'une industrie pétrochimique en Alberta et en Saskatchewan c'est-à-dire là où on trouve les réserves de pétrole et de gaz naturel. Enfin, il en serait de même si les découvertes au large de l'île de Sable, de la côte est et de Terre-Neuve, finissaient par se confirmer.

Je pense que c'est une politique qui reçoit, en principe du moins, l'appui de la majorité des Canadiens bien qu'il soit plus difficile de faire l'unanimité quand vient le moment de régler les détails du transfert d'une raffinerie. Une telle politique, formulée longtemps à l'avance, a un effet considérable et fera épargner des millions de dollars en stabilisant la vie de certaines collectivités. Il est très important qu'une politique semblable soit établie bien avant que les sociétés de la Couronne prennent des décisions importantes au sujet de l'emplacement des industries de transformation.

J'aimerais féliciter le gouvernement de l'accord qu'il a conclu au sujet de l'industrie des pâtes et papiers d'Ontario. Il n'y a pas de doute que cet accord donne lieu à une relance importante et au réoutillage de l'industrie des pâtes et papiers.

Développement régional—Loi

Dans ma propre circonscription, à Espanola et Sault-Sainte-Marie, toute l'industrie se livre à un important réaménagement. Dans le cas d'Espanola, des subventions de quelque 25 millions de dollars serviront à lancer un grand projet de modernisation et d'amélioration des installations relatives à l'environnement dans le cadre d'un projet d'investissement d'environ 225 millions de dollars. Il en résultera une industrie beaucoup plus moderne et moins polluante.

Des voix: Il est 1 heure!

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 2 heures cet après-midi.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

● (1400)

[Français]

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

M. l'Orateur adjoint: Lorsque la Chambre a interrompu ses travaux à 1 heure de l'après-midi, la motion portant deuxième lecture du bill C-35, Loi modifiant la Loi sur les subventions au développement régional, était à l'étude, et l'honorable député d'Algoma (M. Foster) avait la parole.

[Traduction]

M. Foster: Monsieur l'Orateur, quand nous avons interrompu, pour le déjeuner, l'étude du bill C-35, tendant à modifier la loi sur les subventions au développement régional, je parlais de l'importance pour le nord de l'Ontario des accords conclus entre l'industrie des pâtes et papiers et l'Ontario, qui assureront la viabilité de cette industrie à long terme, sans compter les méthodes d'exploitation améliorées de cette industrie très importante au point de vue de l'environnement. Elle emploie de 30 à 32 p. 100 des travailleurs du nord-est de l'Ontario dans le secteur de la fabrication et de la transformation. Toutefois, cet accord est assorti d'un autre sur la gestion forestière qui permettra d'améliorer le renouvellement de nos ressources forestières et d'aménager des routes d'accès aux régions de gestion forestière.

En outre, le gouvernement provincial met sur pied actuellement un important programme en vertu duquel les compagnies de pâtes et papiers effectueront elles-mêmes la majeure partie de leur propre reboisement, et c'est bien la meilleure façon de procéder, car elles ont avantage plus que quiconque à reboiser les régions de gestion forestière.

Quant à l'exemple que j'ai cité avant le déjeuner, soit la fabrique de produits forestiers Eddy à Espanola, elle accroît sa capacité de 700 tonnes à près de 1,000 tonnes par jour, de sorte qu'elle a avantage à conserver ses réserves forestières longtemps. Ces trois domaines vont de pair. Par le biais de ses ententes, le gouvernement est présent, avec raison, dans deux d'entre eux qui revêtent beaucoup d'importance dans le nord de l'Ontario.